uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES ST-QUENTIN-EN-YVELINES

université PARIS-SACLAY

DUT INFORMATIQUE (INFO)

DISCIPLINE(S)	Informatique
DURÉE DES ÉTUDES	2 ans
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac
CRÉDITS ECTS	120
COMPOSANTE(S)	IUT de Vélizy-Rambouillet
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Vélizy

FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION EN APPRENTISSAGE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

L'informatique tient désormais une place essentielle dans nos vies quotidienne et professionnelle. Outil au service de très nombreux métiers, c'est aussi un domaine de recherche très dynamique.Le DUT Informatique vous prépare à ces métiers du numérique. Il a pour objectif de vous fournir un bagage en informatique qui vous permettra d'entrer sur le marché du travail ou de poursuivre vos études en université ou en école d'ingénieur.

Spécificités de la formation

L'enseignement est divisé en deux parties afin d'offrir à l'étudiant d'individualiser son parcours en 2e année en fonction de ses aspirations professionnelles :

- une partie "tronc commun" définissant le coeur du métier du technicien supérieur en informatique,
- une partie "modules complémentaires" permettant de choisir entre une insertion professionnelle ou une préparation à une poursuite d'études.

L'enseignement est dispensé sur quatre semestres répartis sur deux année. Il comprend 1800 heures d'enseignement encadré, un projet professionnel de 300 heures et un stage de 10 semaines minimum en fin de

seconde année.

A l'horaire hebdomadaire moyen de 30 heures d'enseignement, s'ajoute un travail personnel.

http://info.iut-velizy.uvsq.fr

Compétences développées

Les étudiants formés doivent être capables de participer à la conception, à la programmation et à la mise en oeuvre de systèmes informatiques correspondant aux besoins des utilisateurs.
Pour assumer ces responsabilités, les informaticiens doivent être compétents sur le plan technologique, posséder une bonne culture générale et se montrer aptes à la communication.

Pour cela, le DUT Informatique propose un enseignement :

- Fondamental, pur acquérir des connaissances, des concepts de base et des méthodes de travail
- Appliqué, pour faciliter l'apprentissage de ces concepts et déployer des savoir-faire professionnels
- Evolutif, pour intégrer les progrès technologiques et les exigences du monde professionnel
- Ouvert, pour développer les facultés de communication indispensables aux informaticiens dans l'exercice de leur métier.

Conditions d'admission

L'accès sélectif s'effectue via la procédure Admission Post Bac. Le DUT Informatique s'adresse aux titulaires du Baccalauréat général (BAC S,ES), technologique STI2D, STMG, et STL. Un bon niveau en mathématiques est requis. Les étudiants titulaires d'une équivalence ou ayant débuté des études supérieures peuvent également postuler.

Niveau de recrutement : Bac

Inscription

En formation initiale :

Sur dossier de candidature, en suivant la procédure PARCOURSUP.
www.parcoursup.fr

Date limite de retour des dossiers définie par la procédure PARCOURSUP.

Pour la formation continue, voir ci-dessous

Inscription en apprentissage

Seule la 2de année de DUT Informatique est proposée en apprentissage.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission :**

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :
Téléchargez et complétez le dossier de candidature

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Inscription en alternance

Seule la 2de année de DUT Informatique est proposée en apprentissage.

Contenu de la formation

Contenu de la formation :

Le contenu des enseignements ainsi que les horaires peuvent être modifiés en fonction des décisions de la Commission Pédagogique Nationale qui est chargée de définir les programmes.

Toutes les unités d'enseignements sont obligatoires

Enseignements d'informatique - 900 h

- Construction de programmes et langages de programmation
- Architecture des systèmes informatiques, systèmes d'exploitation Windows et Unix, réseaux locaux et Internet
- Conception et programmation de bases de données (Oracle)
- Analyse et conception des systèmes d'information

Enseignements généraux - 900 h

- Mathématiques générales et appliquées à l'informatique
- Economie et gestion des organisations, droit de l'informatique
- Anglais écrit et oral, préparation au TOEIC
- Expression et communication, préparation à l'insertion professionnelle

Projet personnel et professionnel, projet tutoré et stage

- Projet personnel et professionnel afin d'aider l'étudiant à construire son parcours professionnel
- Projet tutoré informatique réalisé en autonomie par un groupe d'étudiants encadré par un enseignant
- Stage en entreprise

Contrôle de connaissances

L'acquisition des connaissances et aptitudes est appréciée par un contrôle continu. Les projets tutorés et stage sont également pris en compte dans l'évaluation et la délivrance du diplôme.
Les modalités de contrôle des connaissances sont fixées conformément aux dispositifs de l'arrêté du 3 août

2005 relatif au DUT.
Le diplôme universitaire de technologie est décerné aux étudiants ayant validé leurs quatre semestres, soit 120 ECTS.

Stages

Stages et projets tutorés
Le **stage**permet à l'étudiant d'effectuer une synthèse des connaissances acquises, de découvrir l'environnement socioprofessionnel.

Le **projet**tutoré constitue une approche de la pratique du métier de technicien supérieur et a pour objectif de développer les aptitudes professionnelles du futur informaticien.

Année post-bac de sortie
Bac + 2

Perspectives professionnelles

Les possibilités d'insertion immédiate à l'issue du DUT Informatique sont nombreuses. Elles se font principalement dans les services informatiques et les services utilisateurs des entreprises. Les étudiants sont opérationnels dès la sortie de la formation et certains stages constituent une étape préalable à une embauche définitive.

Pour plus de précisions, téléchargez :
- la fiche poursuite d'études et insertion professionnelle réalisée à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2015 de ce DUT,
- les emplois et missions occupés 30 mois après le DUT, promotions 2007 à 2015.

Poursuites d'études à l'UVSQ

Le DUT Informatique s'inscrit dans la réforme universitaire LMD (Licence-master-Doctorat) en permettant à l'étudiant d'acquérir les deux premières années du parcours L. Il offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de si'inscrire en licence professionnelle ou de poursuivre des études longues. A l'IUT de Vélizy : licences professionnelles Systèmes d'Information et Services Web, Activités et Techniques de Communication, Réseaux et Télécommunications.

Adresses et coordonnées

Adresse
IUT de Vélizy
10/12 avenue de l'Europe
78140 Vélizy
Standard : 01 39 25 48 33

Chef de département
Emmanuelle BARBOT
emmanuelle.barbot@iut-velizy.uvsq.fr

Secrétariat
Emilie Girard
Tél : 01 39 25 48 12
Fax : 01 39 25 37 48
secretariat.info@iut-velizy.uvsq.fr

Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)
Service Orientation et Insertion Professionnelle
Tél : 01 39 25 56 10
orientationsqy.defip@uvsq.fr

Service de la Scolarité de l'IUT de Vélizy :
Véronique RONSSE
Tél. : 01 39 25 48 43
veronique.ronsse@iut-velizy.uvsq.fr

Responsable de l'Alternance à l'IUT de Vélizy
Liliana Galvez
Tél. : 01 39 25 47 45
liliana.galvez@iut-velizy.uvsq.fr

Reprise d'études
Valérie Lemeille
01 39 25 33 10
valerie.lemeille@uvsq.fr